



Municipalité régionale de comté
du Haut-Saint-Laurent
10, rue King, suite 400
Huntingdon, QC J0S 1H0

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
- 3A. Adoption du procès-verbal de la séance du 10 mars 2010.
- 3B. Présentation de M. Alexandre Venne des « Amis de la Réserve de faune du lac Saint-François ».
4. Suivi du schéma d'aménagement et de développement révisé.
5. Demande d'appui de la MRC de Matawinie concernant la « Loi sur l'éthique des élus ».
6. Invitation à adhérer à la « Coalition de MRC dans le dossier des gaz schiste » déposée par la MRC Pierre-de-Saurel.
7. Suivi Politique familiale.
8. Utilisation d'un « enregistreur de vitesse ».
9. Demande de la municipalité de Saint-Chrysostome pour avoir un comptoir de service de la Sûreté du Québec dans leur municipalité.
10. Comptes à payer du 11 mars au 14 avril 2010.
11. Date de la tenue du comité administratif et du Conseil des maires du mois de juin 2010.
12. Approbation de la dérogation au ministère des Transports du Québec (MTQ) en regard au projet de reconstruction du pont de la rivière aux Outardes Est, dans la municipalité d'Ormstown.
13. Avis de motion à l'effet de modifier le schéma d'aménagement et de développement révisé afin d'y inclure une dérogation à la zone inondable de la rivière aux Outardes Est pour la construction d'un pont et relatif à l'établissement de bâtiments accessoires dans les zones inondables.
- 14A. Adoption du projet de modification du schéma d'aménagement et de développement révisé pour y inclure une dérogation à la zone inondable de la rivière aux Outardes Est pour la construction d'un pont et relatif à l'établissement de bâtiments accessoires dans les zones inondables, et adoption du document indiquant la nature des modifications du règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé.
- 14B. Délai de transmission de l'avis de la municipalité sur le projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé relativement à l'introduction de dispositions visant la zone à risque d'inondation.
15. Composition du comité de consultation sur la modification du schéma d'aménagement et de développement révisé afin d'y inclure une dérogation à la zone inondable de la rivière aux Outardes Est pour la construction d'un pont et relatif à l'établissement de bâtiments accessoires, et date de cette consultation.
16. Varia:
 - 16.01 Dépôt du projet du rapport financier 2009.
 - 16.02 Résolution de la FQM et la MRC de Bellechasse en regard au « règlement de diffusion de l'information ».

- 16.03 Avis de motion afin de modifier le RCI #178-2004 pour permettre la construction d'un pont sur la rivière aux Outardes Est et permettre l'établissement de bâtiments accessoires dans la zone inondable, et l'insertion de la zone inondable de la rivière Hinchinbrooke à Athelstan.
- 16.04 Acceptation du rapport de la Commission de consultation publique sur la modification du PGMR.
- 16.05 Adoption de la résolution définitive de la modification du PGMR.
- 16.06 Attribution du contrat sur la caractérisation des milieux humides.
- 16.07
- 16.08
- 16.09
- 16.10

17. Correspondance.

18. Questions de l'assemblée.

19. Clôture de la séance.